

cantal auvergne

Durée : 3h00

Longueur : 53,4 km

▼ 812 m ▲ 1500m

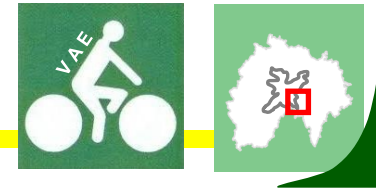
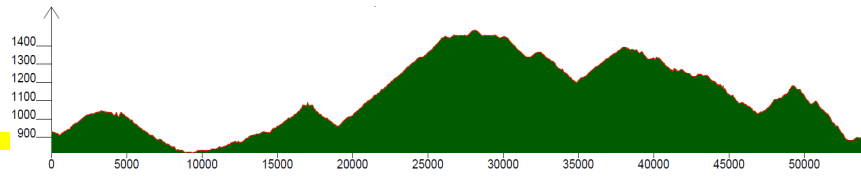
Dénivelé : + 1563 m

VAE : Difficile

+/- 500 Watts

Pédalage soutenu

Étape 3 Pierrefort - Murat



Depuis Pierrefort, l'itinéraire rejoint la **vallée de Brezons** aussi dénommée la **vallée aux mille sources**. Après le village éponyme, le tracé amène au hameau de Sanissage. Un chemin ombragé permet d'accéder à pied à la cascade du Saut de la Truite. Après quoi l'itinéraire rejoint le col de la Griffoul (1 338 mètres), puis le majestueux **cirque glaciaire de Grandval**. Au col de Prat de Bouc, une halte de quelques heures permet de gravir à pied le sommet du **Plomb du Cantal (1 855 mètres)**, toit du département et de recharger les batteries des vélos.

Après quoi le tracé s'enfoncé dans la **forêt domaniale de Murat** en suivant un temps la mythique **Grande Traversée du Massif Central à VTT** puis rejoint le hameau de Bredons où l'on pourra découvrir une superbe église romane du XIII^{ème} siècle. Par une petite route l'itinéraire conduit à **Murat** classé **Petite Cité de Caractère**.

D Départ : place de l'église de Pierrefort. Depuis l'église, descendre l'avenue Georges Pompidou (D990) sur environ 450 mètres.

1 Après le pont qui enjambe le ruisseau du Vezou, prendre à droite la D265 en direction de Brezons/Vallée de Brezons. Après la montée, l'itinéraire traverse le plateau puis redescend à travers bois.

2 Au croisement des routes, rester à gauche et descendre la D57 en direction de la vallée de Brezons. À Brezons, poursuivre à droite en direction de Murat. Une pause est recommandée pour visiter la belle église romane dédiée à Saint-Hilaire ; au niveau du parking dans le prolongement de l'église (eau potable disponible), ne pas non plus manquer le panorama sur le rocher de la Boyle (roche basaltique issue d'un ancien lac de lave) qui domine la vallée de près de 400 mètres.

3 Au croisement avant le pont, rester à droite et prendre la D39 en direction de Murat. Traverser successivement les hameaux de Farreyre, des Roussinches et de Lustrande.

4 À l'épingle du Bourguet, prendre à gauche la voie communale en direction de la Vidalenche. Traverser le hameau et gagner l'entrée du hameau de Sanissage. Stationner les vélos aux alentours de la table de pique-nique et partir à pied découvrir la cascade du Saut de la Truite d'une hauteur de 30 mètres ★ ; rafraichissement garanti (prévoir 40 mn aller-retour). De retour à la table de pique-nique, redescendre la voie communale et regagner l'épingle du Bourguet. Poursuivre en face sur la D39. La route prend un caractère aérien et amène au col de la Griffoul à 1 368 mètres d'altitude.

5 Au niveau du col, quitter la D39 et prendre à gauche la grande piste qui traverse les estives. Parcourir environ 3,5 km jusqu'à la raquette de retournement qui permet d'accéder au somptueux panorama du cirque de Grandval (★ 1 500 mètres d'altitude). Au retour, possibilité de prendre à gauche la piste qui amène après environ 500 mètres au buron de la Combe de la Saure pour profiter d'une pause et se restaurer (suivre les indications).

Par la piste prise à l'aller, regagner le col de la Griffoul. Prendre à gauche la D39 et poursuivre jusqu'au prochain croisement.

6 Au carrefour, poursuivre sur la D39 en direction de Prat de Bouc. Descendre dans la vallée puis remonter jusqu'au col à 1 392 mètres. Une pause permet de recharger les batteries à la maison du col et pendant le rechargement d'aller à pied au sommet du Plomb du Cantal en suivant le sentier éponyme (boucle de 2h30 - suivre le balisage jaune) ou de se restaurer.

7 Dos à l'entrée de la maison du col et bord droit de la route, traverser le passage canadien surmonté de bandelettes jaunes et suivre le GR en direction d'Albepierre et la mention VTT N°2 le Volcan Est. Pénétrer dans la forêt domaniale de Murat. Toujours suivre VTT N°2 le Volcan Est pendant environ 5,5 km.

NB : cette portion de l'itinéraire s'effectue sur de bonnes pistes forestières. Un peu de technique est nécessaire pour maîtriser sa vitesse à la descente. On peut aussi redescendre à Murat directement par la route (D39) pour éviter cette section tout terrain.

8 Au croisement, abandonner la direction du Ché et prendre tout à gauche la piste qui descend en direction d'Albepierre. Suivre VTT N°2 Le Volcan Est. Forte descente, modérer sa vitesse (ornières et coupes d'eau ⚠). Au final de cette descente à travers bois, traverser le pont et continuer en face. Dépasser l'oratoire et le camping puis rejoindre le village d'Albepierre (peu après le camping, à droite de la route, possibilité d'aller voir la cascade du Prapsou ; depuis la croix, accès à pied 5 minutes A/R).

9 Dans Albepierre-Bredons, place du 19 mars 1962, prendre la direction « VTT N°8 la Vallée du Lagnon ». Monter sur le plateau par la petite route. Poursuivre sur le chemin puis prendre à gauche la piste qui monte jusqu'au Puy du Bac. Redescendre par la piste qui s'enfoncé dans les bois en suivant continuellement VTT N°8 Vallée du Lagnon. Attention, forte descente, bien maîtriser sa vitesse ⚠.

10 A la sortie du bois, à l'intersection avec la piste carrossable prendre à gauche en suivant la direction « Bredons/Vallée du Lagnon ».

11 Dans la descente, au niveau d'un hangar agricole, rester à gauche en suivant la direction de Brezons. A l'intersection avec la route, prendre à gauche et la suivre en descente jusqu'au camping de Murat. (Au niveau de la fontaine, possibilité d'aller à droite voir la belle église de Bredons en aller/retour -5 mn).

Le cyclotourisme comme on veut ! mais...

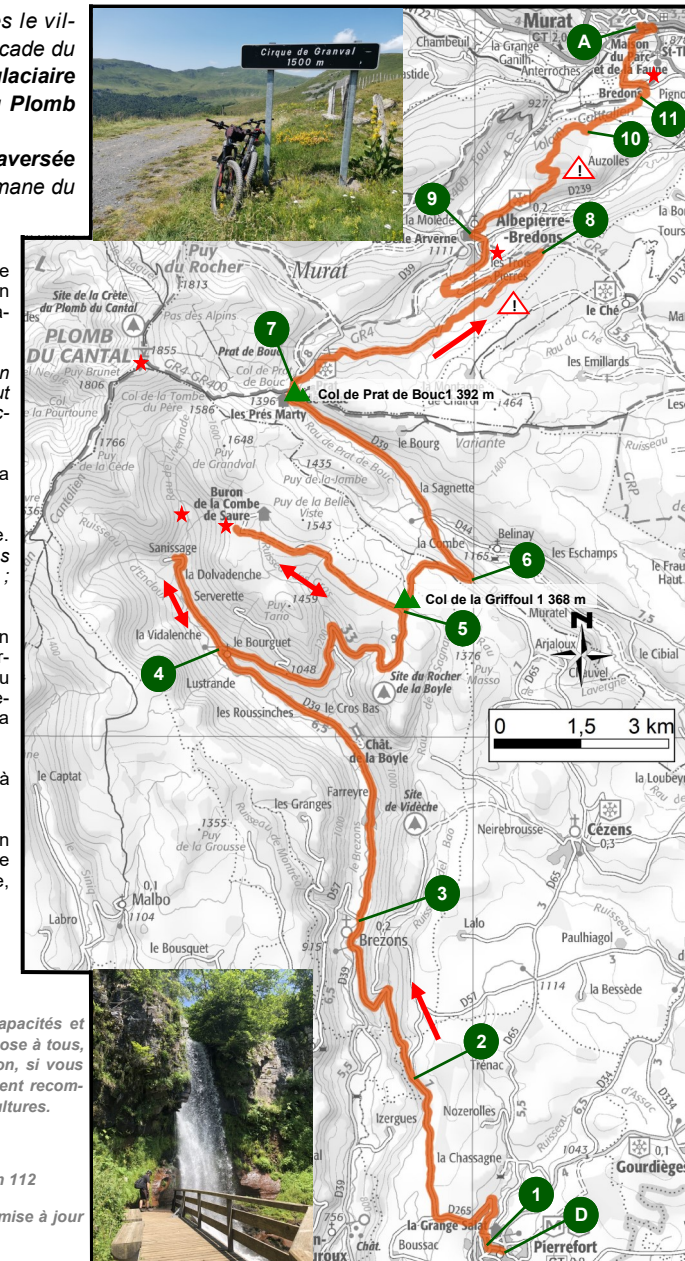
Renseignez-vous sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse, sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous, contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation, si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage, le port du casque est fortement recommandé, obligatoire jusqu'à 12 ans, respectez les propriétés privées et les zones de cultures.

La météo dans le Cantal : www.meteofrance.com - Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence : S.A.M.U 15, police 17 , pompiers 18, numéro d'urgence européen 112

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2023.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Plus d'infos touristiques sur :

<https://www.pays-saint-flour.fr/> - <https://www.hautesterrestourisme.fr/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)